



UFR des sciences médicales

DIPLÔME UNIVERSITAIRE THANATOLOGIE ET IDENTIFICATION MEDICO-LEGALES

Il est créé à compter de l'année universitaire 2026-2027, un diplôme universitaire intitulé « **THANATOLOGIE ET IDENTIFICATION MEDICO-LEGALES** ».

1 - Objectifs de la formation

Cette formation répond à un objectif pour tous les professionnels du champ judiciaire qui souhaitent développer ou approfondir leurs compétences dans le domaine de la thanatologie médico-judiciaire.

- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques de la discipline médico-légale thanatologique
- Acquérir une vision globale de la prise en charge d'un défunt sur le versant médico-judiciaire
- Assimiler les différentes techniques autopsiques et d'identification anthropologique
- Connaître le cadre légal de la mort et des sciences thanatologiques
- Connaître et maîtriser les interactions avec les enquêteurs et les magistrats dans le cadre de l'enquête pénale
- Analyser des affaires judiciaires et se confronter à des cas pratiques
- Se référer aux bonnes pratiques internationales en matière d'identification de masse
- Préparer et/ou renforcer les connaissances des étudiants du DES de médecine légale et expertises médicales ou des capacitaires de médecine légale

2 - Responsables

Responsable principal :

Docteur Larbi BENALI
Hôpital Pellegrin - Institut de médecine légale
06 63 14 18 25
larbi.benali@me.com
larbi.benali@u-bordeaux.fr

Coreponsable :

Docteur Isabelle SEC
Hôpital Pellegrin - Institut de médecine légale
06 61 45 94 92
Isabelle.sec@chu-bordeaux.fr

3 - Organisation de la formation :

- **3-1 Capacité d'accueil :**

Le nombre minimum d'étudiants est fixé à **8** et le maximum à **14**.

- **3-2 Durée de la formation :**

La durée est de 1 an et est ouverte tous les ans.

- **3-3 Enseignement théorique et pratique :**

Le volume global horaire est de **98 h** d'enseignement.

L'enseignement théorique se fait en présentiel (80%) en distanciel synchrone et asynchrone (20%).

Les cours débutent en novembre et se terminent en juillet de l'année universitaire.

- **3-4 Stage :**

Ce diplôme n'est pas ouvert au stage.

4 - Conditions d'inscriptions

- Internes inscrits en DES de médecine légale et expertises médicales
- Étudiants inscrits en capacité médico-judiciaire,
- Capacitaires médico-judiciaires,
- Médecins exerçant dans le champ médico-judiciaire,
- Odontologues exerçant dans le champ médico-judiciaire,
- Professionnels du monde judiciaire (enquêteurs, police scientifique, magistrats, avocats...),
- Autres internes (sur dossier, après étude du projet pédagogique),
- Tout autre professionnel justifiant d'une expérience médico-judiciaire ou judiciaire (sur dossier, après étude du projet professionnel).

5 - Coût de la formation

En formation initiale : **850€ / an**

En formation continue :

- Reprise d'études non financée : **1 600 € /an**

- Reprise d'études financée : **2 500 € / an**

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

6 – Contrôle des connaissances et conditions de validation :

- **6-1 : Nombre de sessions :**

Il est organisé 2 sessions d'examen (1 session d'examen et 1 session de rattrapage à l'oral en cas d'échec).

- **6-2 : Nature des épreuves :**

Le candidat est soumis à :

- 1 contrôle continu (25% de la note totale),
- 1 épreuve écrite (QCM, QROC et QR) de 2h en présentiel,
- 1 épreuve orale (entretien) de 20 min.

- **6-3 : Validation :**

Pour être admis, le candidat doit avoir :

- satisfait aux conditions d'assiduité,
- obtenu une note $\geq 10/20$ à l'ensemble des épreuves

- **6-4 : Dispositions prévues en cas d'échec :**

Le redoublement est autorisé.

Le bénéfice de l'écrit est de 2 ans.

7 - Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :

- Par voie postale après une demande écrite
- En main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Création :	
	Conseil UFR des Sciences médicales du 16/03/2026 Conseil du Collège Sciences de la santé du 18/03/2026 Version 1
Modifications :	
Tarifification	Conseil UFR des Sciences médicales du 15/06/2026 Conseil du Collège Sciences de la santé du 09/07/2026 Version 2

PROGRAMME

MODULE 1 (21H)

THANATOLOGIE FORENSIQUE

Ouverture du diplôme, organisation de l'enseignement
Histoire des sciences médico-légales
Les différentes composantes de la thanatologie médico-légale
La mort, question de droit
Les causes de décès
Sémiologie lésionnelle
Sémiologie postmortem
La levée de corps
Assistance à autopsie médico-judiciaire
L'autopsie médico-légale
Les artefacts thanatologiques
Estimation du délai postmortem

MODULE 2 (21H)

PRINCIPAUX SYNDROMES LETAUX

La noyade
Les combustions
Les syndromes asphyxiques
Les blessures auto-infligées
Les morts subites de l'adulte
Les morts toxiques
Les démembrements
Les scènes à multiples cadavres
Les morts par arme à feu

MODULE 3 (21H)

L'AUTOPSIE DU NOURRISSON ET DE L'ENFANT FOETOPATHOLOGIE ET ANATOMOPATHOLOGIE EXAMENS COMPLEMENTAIRES

Anatomopathologie médico-légale

Morts associées à la grossesse

L'autopsie du nouveau-né, du nourrisson et de l'enfant

Les analyses complémentaires

Les morts subites, du nourrisson à l'enfant

Néonaticides et infanticides

Le syndrome du bébé secoué : spécificités

Toxicologie médico-judiciaire

Les analyses spécifiques (palynologie, phycologie, physico-chimie...)

MODULE 4 (21H)

IDENTIFICATION MEDICO-LEGALE

Détermination de l'âge biologique

L'anthropologie de terrain

Les méthodes évaluatives

Les méthodes comparatives

L'anthropologie médico-légale

L'odontologie légale

Imagerie postmortem

Reconstruction 3D : formation aux logiciels d'imagerie type OSIRIX®

Photogrammétrie, réalisation d'une scène 3D

Déontologie de l'expert de justice

L'expertise pénale : principes généraux

La collaboration avec les enquêteurs et les magistrats

Les écrits médico-judiciaires

- ▶ principes généraux
- ▶ rapport médico-légal
- ▶ rapport d'autopsie
- ▶ rapport d'expertise

La reconstitution criminelle

La déposition de l'expert aux procès

Cas pratiques : de la levée de corps aux assises